

## Fiches informatives relatives à « l'actualité de la fonction comptable de l'Etat »

Les fiches portent sur l'application DEMETER, les applications de la paye, la présentation des créations de centre de gestion financière et les réaffectations. Comptables. Vous trouverez ci-dessous un résumé des fiches.

### 1 – L'application DEMETER (2 DC)

Les applications DDR3 et SCR3 ont été remplacées par l'application DEMETER depuis janvier 2023.

Elle apporte les améliorations suivantes :

- une sécurisation accrue des écritures
- une simplification d'utilisation
- une meilleure intégration dans le système d'information de la DGFIP
- des fonctionnalités enrichies pour le pilotage par les directions et les services d'audit.

Après avoir connu quelques difficultés de performance, le bilan est aujourd'hui positif, aucun avis négatif n'a été remonté par les DR/DDFIP.

Des évolutions sont prévues pour automatiser des écritures. Hélios sera la 1 ère application connectée à 2DC suivie par CADRAN

### 2 – Actualité des applications de la paye

L'application paye, vieillissante laisse progressivement la place à PAYSAGE sur les calculs de la paye, des cotisations et de la déclaration sociale nominative.

- Accélérer la dématérialisation:

Début 2024 les développements informatiques permettront une refonte complète du processus du visa de la paye qui constitue le cœur du métier des SLR.

Les missions du SLR s'enrichissent, notamment leurs fonctions de tiers-déclarants depuis la généralisation de la DSN.

L'environnement du travail de la paye sera à terme dématérialisé. La solution d'une plate-forme de dépôt et d'archivage des pièces justificatives dématérialisées est à l'étude.

- Adapter les modalités de contrôle et renforcer le rôle de conseil.

Une solution de type Intelligence Artificielle / Traitement Automatisé d'Analyse Prédictive pourrait être adossée à Paysage.

- Enfin la documentation applicative sera améliorée et l'assouplissement du calendrier de la paye est à l'étude.

### **3 – Créations des centres de gestion financière (CGF)**

De 2019 à 2022, une phase expérimentale permettant le rapprochement d'un Centre de Service Partagé et d'un service facturier au sein d'une même entité a permis de créer 23 CGF.

Le décret GBCP du 29/12/2022 a pérennisé les CGF.

En 2023 cela s'est traduit par la création de sept nouveaux CGF pour les ministères du bloc 2 (Besançon - Nantes - Châlons en Champagne - Strasbourg – Créteil - Marseille ont été créés et 2 CGF d'administrations centrales ont vu leur périmètre étendu.

Onze CGF supplémentaires seront créés en 2024 au sein du bloc 2 et pour la justice dans le cadre d'une trajectoire pluriannuelle de généralisation des CGF.

- 9 CGF pour les dépenses bloc 2 (Bordeaux – Limoges – Toulouse – Rennes Clermont-Ferrand Lyon – Caen- Rouen – Orléans

- un CGF à Lille

- Un CGF au sein du CBCM de l'agriculture

### **4 – Les réaffectations comptables**

- Réaffectation des paies sans ordonnancement préalables

Progressivement l'ensemble de la paie des agents de la DGFIP sera assigné et traité par le SLR de Riom.

Les bureaux 2 FCE-2A et BRR ont mis en place un dispositif d'accompagnement pour les CSRH et le SLR et en assurent le pilotage.

- Réaffectation des dépenses de l'État.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 l'exécution des opérations des cours d'appels de Bordeaux, Pau, Poitiers et Limoges seront transférées de la DDFIP du 64 à la DRFIP du 33. A l'issue de ce transfert, la DDFIP du 64 ne sera plus assignataire des dépenses de l'État.

- Réaffectation des recettes non fiscales (RNF)

L'assignation des RNF suit celle de la dépense, qu'elle concerne la paye ou les autres dépenses de l'État. Les directions assignataires de la paye assurent aussi le recouvrement des indus de rémunération.

Enfin la DRFIP 33 assure désormais le recouvrement de l'aide juridictionnelle.

\*\*\*\*\*

-----

**La CGC Finances Publiques vous informe, sans polémique  
mais sans compromis.**

**Elle vous représente, vous soutient et vous défend au  
mieux de vos intérêts.  
Soutenez-la ! Adhérez !**

***Consultez toutes nos informations sur le site :  
[www.cgc-dgfip.info](http://www.cgc-dgfip.info)***